

Délibération 2021-461

Budget 2021 – Décision modificative N°1

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du Jeudi 9 décembre 2021

Le comité syndical mixte association Maison de la Normandie et de la Manche s'est réuni Jeudi 9 décembre 2021 à 11 heures à SAINT-LO, à la Maison du Département, salle 4.2, en présentiel et en visioconférence, dûment convoqué par courriel du 30 novembre 2021.

La séance est présidée par Monsieur Pierre VOGT, Président du SMANM.
Le secrétaire de séance est Monsieur Gilles LELONG.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 3 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléants	
12	7	2	7

PARTICIPANTS

Membres titulaires : en présentiel

M. Pierre VOGT	conseiller régional - Région Normandie
M. Gilles LELONG	conseiller départemental canton Cherbourg en Cotentin ⁵

en visio

M. Guillaume HEDOUIN	conseiller régional - Région Normandie
Mme Marie-Françoise KURDZIEL	conseillère régionale – Région Normandie
Mme Claire ROUSSEAU	conseillère régionale – Région Normandie
M. Yvan TAILLEBOIS	conseiller départemental – canton Granville

Membres suppléants : en présentiel

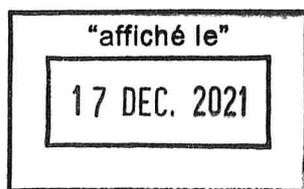
M. Philippe GOSSELIN	conseiller départemental – canton Saint-Lô1 représente M. Antoine DELAUNAY
Mme Nathalie MADEC	conseillère départementale – canton La Hague

en visio

Mme Anna PIC	conseillère régionale – Région Normandie représente Mme Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK
--------------	--

EXCUSES

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS	conseillère départementale – canton Agon-Coutainville
Mme Catherine BRUNAUD-RHYN	conseillère départementale – canton Avranches
M. Antoine DELAUNAY	conseiller départemental - canton Avranches
Mme Marie-Pierre FAUVEL	conseillère départementale – canton Condé Sur Vire
Mme Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK	conseillère régionale – Région Normandie
Mme Marie-Hélène ROUX	conseillère régionale – Région Normandie



Accusé de réception en préfecture
050-255003006-20211209-2021-461-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

Budget 2021 – Décision modificative N°1

Vu le code général des collectivités locales ;

Vu la délibération du comité syndical du SMANM N°2021-448 relative au vote du budget primitif 2021 ;

Vu le rapport du Président explicité en séance ;

Considérant la nécessité d'alimenter le chapitre 66 « charges financières » en dépenses de fonctionnement pour un montant de 1 000 euros et la proposition d'effectuer un virement d'un même montant provenant du chapitre 022 « dépenses imprévues » ;

Après en avoir délibéré,

LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE ASSOCIATION MAISON DE NORMANDIE ET DE LA MANCHE, à l'unanimité des membres présents, vote favorablement la décision modificative N°1 du budget 2021 dont le détail des mouvements est joint en annexe.

POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Président du Syndicat Mixte
Association maison de la Normandie
et de la Manche,**


Pierre VOGT

"affiché le"

17 DEC. 2021

Accusé de réception en préfecture
050-255003006-20211209-2021-461-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

SMANM Annexe - décision modificative n°1 de l'exercice 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice	DM1
011	Charges à caractère général	108 537,60	0,00
012	Charges de personnel	96 170,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00
66	Charges financières	900,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues	4 717,58	-1 000,00
023	Virement à la section d'investissement	-	0,00
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	2 733,38	0,00
	Total	213 063,56	0,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice	DM1
002	Résultat reporté	11 002,43	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 000,00	0,00
74	Dotations et participations	200 000,00	0,00
76	Produits financiers	61,13	0,00
	Total	213 063,56	0,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice	DM1
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 486,25	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 081,08	0,00
020	Dépenses imprévues	418,09	0,00
	Total	25 985,42	-

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Budget de l'exercice	DM1
001	Solde d'exécution reporté	22 875,04	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	377,00	0,00
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	2 733,38	0,00
	Total	25 985,42	-

"affiché le"
17 DEC. 2021

Accusé de réception en préfecture
050-255003006-20211209-2021-461-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021